

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE  
DE COMTÉ DE MASKINONGÉ**

**PROCÈS-VERBAL 2017-10-11**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté de Maskinongé, tenue à la salle Jacques-Charette, 651, boul. Saint-Laurent Est, à Louiseville, le onzième jour du mois d'octobre deux mille dix-sept (2017-10-11), à dix-neuf heures trente (19 h 30).

À laquelle sont présents :

M. Robert Lalonde, préfet et maire de Saint-Léon-le-Grand;  
Mme Barbara Paillé, mairesse de Sainte-Angèle-de-Prémont;  
MM. Roger Michaud, maire de Maskinongé;  
Yvon Deshaies, maire de Louiseville;  
Michel Isabelle, préfet suppléant et maire d'Yamachiche;  
Michel Lemay, maire de Saint-Barnabé;  
Laurent Lavergne, maire de Saint-Sévère (arrivé à 19 h 35);  
Réjean Carle, maire de Sainte-Ursule;  
Jean-Claude Gauthier, maire de Saint-Justin;  
Michel Lemay, maire de Saint-Édouard-de-Maskinongé;  
Serge Dubé, maire de Saint-Paulin;  
Michel Bourassa, maire de Saint-Alexis-des-Monts;  
Claude Mc Manus, maire de Saint-Mathieu-du-Parc;  
Réjean Audet, maire de Saint-Élie-de-Caxton;  
Claude Boulanger, maire de Charette;  
Claude Caron, maire de Saint-Boniface;  
Robert Landry, maire de Saint-Étienne-des-Grès.

Absence motivée :

M. Jean Lemieux, conseiller de Saint-Léon-le-Grand.

Les membres présents forment le quorum.

Également présentes :

Mmes Janyse L. Pichette, directrice générale et secrétaire-trésorière;  
Isabelle Demers, coordonnatrice du Service d'aménagement et de développement du territoire;  
Lyne Ricard Paillé, secrétaire au greffe

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à dix-neuf heures trente (19 h 30), sous la présidence de monsieur Robert Lalonde, préfet.

### **APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

**247/10/17** Proposition de Michel Bourassa, maire de Saint-Alexis-des-Monts, appuyée par Jean-Claude Gauthier, maire de Saint-Justin;

Pour adopter l'ordre du jour, tel que déposé, avec la mention que le point « Affaires nouvelles » demeure ouvert, conformément à l'article 148.1 du Code municipal, les membres du conseil étant tous présents.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

### **ADMINISTRATION**

#### **PROCÈS-VERBAUX**

- **Ratification des décisions inscrites au procès-verbal du comité administratif du 7 septembre 2017**

**248/10/17** Proposition de Claude Caron, maire de Saint-Boniface, appuyée par Barbara Paillé, mairesse de Sainte-Angèle-de-Prémont;

Pour ratifier le procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif, tenue le 7 septembre 2017, tel que rédigé, chacun des membres du conseil en ayant reçu une copie.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

- **Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du 13 septembre 2017**

**249/10/17** Proposition de Claude Mc Manus, maire de Saint-Mathieu-du-Parc, appuyée par Réjean Audet, maire de Saint-Élie-de-Caxton;

Pour approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le 13 septembre 2017, tel que rédigé, chacun des membres du conseil en ayant reçu une copie.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

### **CORRESPONDANCE**

**250/10/17** Proposition de Michel Lemay, maire de Saint-Édouard-de-Maskinongé, appuyée par Claude Caron, maire de Saint-Boniface;

Pour accepter la liste de la correspondance, telle que déposée;

Que ladite liste soit versée en annexe du présent procès-verbal, pour en faire partie intégrante.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

**APPROBATION DES COMPTES SOUMIS****Comptes du mois de d'octobre 2017**

- Déboursé direct du mois de septembre 2017 (D/D 17-09-01), du paiement AccèsD Affaires #2386, d'un montant de 11 017,60 \$;
- Déboursé direct du mois de septembre 2017 (D/D 17-09-05), du paiement AccèsD Affaires #2387, d'un montant de 14 897,88 \$;
- Liste des déboursés directs du mois de septembre 2017 (D/D 17-09-05), des paiements AccèsD Affaires #2388 à #2392, d'un montant de 51 217,65 \$;
- Liste des déboursés directs du mois de septembre 2017 (D/D 17-09-08), des paiements AccèsD Affaires #2393 à #2396, d'un montant de 7 553,80 \$;
- Déboursé direct du mois de septembre 2017 (D/D 17-09-19), du paiement AccèsD Affaires #2397, d'un montant de 18 581,81 \$;
- La série des déboursés directs #2398 à #2407 est annulée, car il y a eu une erreur de date de paiement.
- Liste des déboursés directs du mois de septembre 2017 (D/D 17-09-25), des paiements AccèsD Affaires #2408 à #2417, d'un montant de 3 081,81 \$;
- Déboursé direct du mois d'octobre (D/D 17-10-02), du paiement AccèsD Affaires #2418, d'un montant de 11 017,60 \$;
- Liste des comptes à payer du mois de septembre 2017 (C/P 17-09-08), des chèques #21431 à #21434, d'un montant de 174 552,04 \$;
- Liste des comptes à payer du mois de septembre 2017 (C/P 17-09-13), des chèques #21435 à #21438, d'un montant de 29 362,89 \$;
- Liste des comptes à payer du mois de septembre 2017 (C/P 17-09-21), des chèques #21439 à #21446, d'un montant de 87 079,00 \$;
- Liste des comptes à payer du mois d'octobre 2017 (C/P 17-10-04), des chèques #21447 à #21450, d'un montant de 107 900,00 \$;
- Liste des comptes à payer du mois d'octobre 2017 (C/P 17-10-12), des chèques #21451 à #21535, d'un montant de 521 595,74 \$;
- Liste des comptes à payer du mois de septembre 2017 (C/P 17-09-20) – Paiement par transit #T9 et T10, d'un montant de 14 000,00 \$;
- Compte à payer du mois d'octobre 2017 (C/P 17-10-03) – Territoire public, du chèque #93, d'un montant de 22 625,65 \$;

Totalisant la somme d'un million soixante-quatorze mille quatre cent quatre-vingt-trois dollars et quarante-sept cents (1 074 483,47 \$);

**251/10/17**

Proposition de Barbara Paillé, mairesse de Sainte-Angèle-de-Prémont, appuyée par Claude Mc Manus, maire de Saint-Mathieu-du-Parc;

Pour approuver les comptes à payer du mois d'octobre 2017 de la MRC de Maskinongé, totalisant la somme d'un million soixante-quatorze mille quatre cent quatre-vingt-trois dollars et quarante-sept cents (1 074 483,47 \$);

Que les paiements en soient ratifiés et autorisés.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

### **POLITIQUE ET PROCÉDURE D'UTILISATION DES TABLETTES MISES À LA DISPOSITION DES ÉLUS**

**Objet :   Tablette électronique**  
**N/D :    105**

Considérant que la *Politique et procédure d'utilisation des tablettes mises à la disposition des élus* a été adoptée par la résolution #249/10/14;

Considérant que des élections municipales auront lieu le 5 novembre 2017, dans les municipalités du territoire;

Considérant que l'article 7 de ladite politique stipule qu'à la fin de son mandat, l'utilisateur remet sa tablette électronique à la MRC, à moins que le conseil n'en décide autrement;

POUR CES MOTIFS :

**252/10/17**   Proposition de Roger Michaud, maire de Maskinongé,  
appuyée par Jean-Claude Gauthier, maire de Saint-Justin;

Que le conseil de la MRC de Maskinongé décide, que suite aux élections municipales, les maires sortants conservent leur tablette électronique, et que la MRC procède à l'achat de nouvelles tablettes électroniques pour les nouveaux élus.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

Monsieur Laurent Lavergne, maire de Saint-Sévère, se présente pour siéger à dix-neuf heures trente-cinq (19 h 35).

### **GESTION FINANCIÈRE**

#### **PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018**

**Objet :   Calendrier**  
**N/D :    301**

**253/10/17**   Proposition de Réjean Carle, maire de Sainte-Ursule,  
appuyée par Michel Lemay, maire de Saint-Barnabé;

De fixer le calendrier, pour l'étude du budget 2018 de la MRC de Maskinongé, à savoir :

- Orientations 2018 : vendredi 10 novembre 2017, à 8 h 30
- Étude du budget détaillé : vendredi 17 novembre 2017, à 8 h 30
- Adoption du budget : mercredi 22 novembre 2017, à 19 h 30.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

### **BÂTISSE DE LA MRC DE MASKINONGÉ**

**Objet : Système de chauffage et du système de contrôle du bâtiment de la MRC de Maskinongé**  
**N/D : 5-5-2 (602.03)**

Considérant la problématique du système de chauffage et de contrôle de la bâtisse de la MRC de Maskinongé;

Considérant que l'entreprise WSP Canada inc. a été mandaté, par la résolution 79/08/17, afin d'effectuer une étude pour la réfection du système de chauffage et du système de contrôle du bâtiment de la MRC de Maskinongé;

Considérant que la proposition de ladite entreprise est de remplacer la chaudière existante par une nouvelle chaudière au gaz;

Considérant que la MRC est en attente de prix pour la construction d'une nouvelle chaudière au gaz et pour l'optimisation du système de contrôle de la bâtisse de la MRC;

Considérant qu'il y a lieu de procéder à une alternative pour changer la chaudière du système de chauffage;

POUR CES MOTIFS :

**254/10/17**

Proposition de Réjean Carle, maire de Sainte-Ursule, appuyée par Barbara Paillé, mairesse de Sainte-Angèle-de-Prémont;

Pour mandater l'entreprise Climatisation Bélanger pour procéder au changement de la chaudière du système de chauffage dans les meilleurs délais possible.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

### **GESTION FINANCIÈRE**

**Objet : Déneigement des stationnements de l'immeuble de la MRC de Maskinongé**  
**N/D : 1-3-4 (210.03)**

Considérant que le contrat de déneigement des stationnements de l'immeuble de la MRC de Maskinongé se terminait au printemps 2017, en vertu de la résolution #222/09/14;

Considérant que par la résolution #234/09/17, un appel d'offres a été publié dans le journal l'Écho de Maskinongé;

Considérant que deux ( 2) soumissionnaires ont déposé une soumission dans les délais requis;

Considérant le rapport d'ouverture des soumissions, en date du 4 octobre 2017;

POUR CES MOTIFS :

**255/10/17** Proposition de Serge Dubé, maire de Saint-Paulin,  
appuyée par Robert Landry, maire de Saint-Étienne-des-Grès;

Pour octroyer le contrat de déneigement des stationnements de l'immeuble de la MRC de Maskinongé à l'entreprise Services Plus G.M. inc., étant le plus bas soumissionnaire, pour une période de cinq (5) ans, soit pour les saisons 2017-2018, 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022, au coût de six mille quatre cent trente-six dollars (6 436 \$), plus taxes, par année, totalisant un montant de trente-deux mille cent quatre-vingt (32 180 \$), plus taxes, et ce, payable en deux (2) versements égaux, en janvier et mai de chaque année.

Que la directrice générale soit autorisée à signer ledit contrat, pour et au nom de la MRC de Maskinongé.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

### **RESSOURCES HUMAINES**

**MADAME MARIELLE RIVARD,  
SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE ET DE SOUTIEN AUX SERVICES**

**Objet : Départ à la retraite  
N/D : 405**

Considérant que madame Marielle Rivard, secrétaire-réceptionniste et de soutien aux services, est absente pour un congé de maladie, depuis plus de deux ( 2) ans;

Considérant l'avis de départ à la retraite reçu de madame Marielle Rivard, sous pli recommandé, en date du 20 septembre 2017;

POUR CES MOTIFS :

**256/10/17** Proposition de Serge Dubé, maire de Saint-Paulin,  
appuyée par Roger Michaud, maire de Maskinongé;

Pour prendre acte de la décision de madame Marielle Rivard, de son départ à la retraite, lequel sera effectif à partir du 20 octobre 2017;

Que toutes sommes dues lui soient versées, conformément à la convention collective en vigueur à la MRC de Maskinongé.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

**RESSOURCES HUMAINES**

**MONSIEUR RICHARD DESORMEAUX,  
GREFFIER DE LA COUR MUNICIPALE RÉGIONALE DE LA MRC DE MASKINONGÉ**

**Objet : Départ à la retraite  
N/D : 405**

Considérant l'avis de monsieur Richard Desormeaux, greffier de la Cour municipale régionale de la MRC de Maskinongé, de sa décision de cesser d'être à l'emploi de la MRC de Maskinongé, pour fins de retraite, lequel a été déposé à la direction générale le 22 septembre 2017;

POUR CE MOTIF :

**257/10/17** Proposition de Claude Mc Manus, maire de Saint-Mathieu-du-Parc, appuyée par Jean-Claude Gauthier, maire de Saint-Justin;

Pour prendre acte de la décision de monsieur Richard Desormeaux, greffier de la Cour municipale régionale de la MRC de Maskinongé, de cesser d'être à l'emploi de la MRC de Maskinongé, pour fins de retraite, laquelle sera effective au plus tard le 1<sup>er</sup> février 2018;

Que toutes sommes dues lui soient versées, conformément à la convention pour le personnel cadre en vigueur de la MRC de Maskinongé.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

**RESSOURCES HUMAINES**

**Objet : Poste d'aménagiste–chargé de projets  
Remplacement de congé de maternité  
N/D : 402.03**

Considérant que l'aménagiste–chargée de projets du Service d'aménagement et du développement du territoire de la MRC de Maskinongé quittera pour un congé de maternité;

Considérant qu'il y a lieu de combler ledit poste d'aménagiste – chargé de projets;

POUR CES MOTIFS :

**258/10/17** Proposition de Roger Michaud, maire de Maskinongé, appuyée par Serge Dubé, maire de Saint-Paulin;

Pour publier un appel de candidature pour l'embauche d'un(e) aménagiste-chargé(e) de projets, poste temporaire (35 h / semaine) d'une durée approximative d'un (1) an, dans le journal Le Nouvelliste, sur le site Internet d'Emploi Québec, ainsi que celui de Québec municipal, de même que sur le portail de la MRC, aux conditions de la convention collective en vigueur de la MRC de Maskinongé.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

**AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

***LOI SUR L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME***

**CONFORMITÉ**

**Municipalité de Saint-Boniface**

**Règlement de zonage et de construction**

**Règlement numéro 337-2017-01**

**INTITULÉ : « Règlement numéro 337-2017-01 modifiant le règlement de zonage et de construction »**

---

Date d'adoption

7 août 2017

Date de transmission à la MRC

11 août 2017

Considérant qu'en vertu de l'article 137.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le conseil de la Municipalité régionale de comté de Maskinongé doit se prononcer sur la conformité des amendements proposés par ledit règlement de la municipalité de Saint-Boniface;

Considérant que le conseil de la MRC de Maskinongé a analysé le règlement numéro 337-2017-01, de la municipalité de Saint-Boniface, par rapport aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement révisé et aux dispositions du document complémentaire de la MRC de Maskinongé;

Considérant que ledit règlement a pour objet notamment l'ajout de nouvelles normes pour les logements intergénérationnels, pour les terrains de camping et pour les bâtiments dérogatoires;

Considérant que le conseil de la Municipalité régionale de comté de Maskinongé estime que le règlement numéro 337-2017-01 ne contrevient pas aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Maskinongé, ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire;

POUR CES MOTIFS :

**259/10/17**

Proposition de Claude Mc Manus, maire de Saint-Mathieu-du-Parc, appuyée par Réjean Audet, maire de Saint-Élie-de-Caxton;

Pour approuver le règlement numéro 337-2017-01, intitulé : « Règlement numéro 337-2017-01 modifiant le règlement de zonage et de construction », de la municipalité de Saint-Boniface, conformément à l'article 137.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

Que la secrétaire-trésorière émette le certificat de conformité suivant l'article 137.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.



**COMMISSION D'AMÉNAGEMENT**

**Objet : Dépôt des procès-verbaux des rencontres du 9 décembre 2015, 13 janvier 2016, 2 juin 2016, 4 août 2016, 29 mai 2017 et du 8 juin 2017**

**260/10/17** Proposition de Michel Bourassa, maire de Saint-Alexis-des-Monts, appuyée par Laurent Lavergne, maire de Saint-Sévère;

Pour approuver le dépôt des procès-verbaux de la commission d'aménagement de la MRC de Maskinongé, tenue les 9 décembre 2015, 13 janvier 2016, 2 juin 2016, 4 août 2016, 29 mai 2017 et le 8 juin 2017; chacun des membres du conseil en ayant reçu une copie.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

**PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE ET AGROFORESTIÈRE (PDZAA)**

**Objet : Comité de suivi  
Dépôt du suivi du plan d'action 2014-2019**

**261/10/17** Proposition de Michel Lemay, maire de Saint-Édouard-de-Maskinongé, appuyée par Roger Michaud, maire de Maskinongé;

Pour approuver le dépôt du suivi du plan d'action 2014-2019 du plan de développement de la zone agricole et de la zone agroforestière qui a été présenté le 3 octobre au comité de suivi du PDZAA; chacun des membres du conseil en ayant reçu une copie.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

**SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT SUR L'AVENIR DES ENTREPRISES AGRICOLES DE LA MAURICIE (SAAEAM)**

**Objet : Dépôt du bilan des activités et des services rendus 2015- 2017**

**262/10/17** Proposition de Réjean Carle, maire de Sainte-Ursule, appuyée par Claude Caron, maire de Saint-Boniface;

Pour approuver le dépôt du bilan relatif aux activités et aux services rendus de 2015 à 2017 par les ressources professionnelles en place; chacun des membres du conseil en ayant reçu une copie.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

**MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES (MERN)**

**Objet : Consultation sur une demande d'utilisation du territoire public  
Projet Le Baluchon des Lacs**

Considérant que la MRC a reçu une correspondance en date du 14 septembre 2017 du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, concernant le sujet mentionné en objet;

Considérant que celle-ci demande à la MRC de se prononcer sur la conformité du projet au regard du schéma d'aménagement et de transmettre également les préoccupations du territoire pour le 17 octobre 2017;

Considérant que la MRC se fait un devoir de consulter les municipalités locales de son territoire lorsqu'il s'agit de développement touchant les terres publiques;

Considérant que le délai imparti est trop restreint pour effectuer une rencontre auprès des municipalités concernées du territoire soit : Saint-Mathieu-du-Parc et Saint-Alexis-des-Monts ainsi qu'auprès des membres de la Commission d'aménagement de la MRC;

Considérant que la période préélectorale actuelle et de préparation budgétaire est peu propice au traitement d'un tel dossier;

Considérant qu'un projet de développement récréotouristique de cette nature revêt plusieurs aspects distincts à prendre en compte avant de formuler quelques propositions que ce soient;

Considérant que la MRC de Maskinongé juge qu'un délai supplémentaire est requis afin d'analyser de façon efficiente ce projet de complexe hôtelier du Baluchon des Lacs;

POUR CES MOTIFS :

**263/10/17** Proposition de Barbara Paillé, mairesse de Sainte-Angèle-de-Prémont, appuyée par Jean-Claude Gauthier, maire de Saint-Justin;

Pour demander au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) de prolonger le délai d'analyse à l'hiver 2018 afin que la MRC puisse effectuer les analyses requises et les consultations auprès des municipalités de Saint-Mathieu-du-Parc et de Saint-Alexis-des-Monts ainsi qu'auprès de la Commission d'aménagement de la MRC.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

**ANNEXION D'UNE PARTIE DU TERRITOIRE DE  
SAINT-BONIFACE À CELUI DE SAINT-MATHIEU-DU-PARC**

**Objet : Publication à la Gazette officielle du Québec**

De par cette publication, les nouvelles limites territoriales desdites municipalités sont maintenant officielles. Éventuellement le Service d'aménagement et du territoire de la MRC procédera à une modification du schéma d'aménagement afin d'intégrer ces nouvelles délimitations à sa cartographie en vigueur

**MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS (MTMDET)**

**Objet : Demandes de dérogation en zone inondable  
Formation du comité d'analyse pour une demande de dérogation en zone inondable de grand courant à Yamachiche**

Considérant que la MRC de Maskinongé est touché par des zones inondables sur son territoire, en l'occurrence dans la municipalité de Yamachiche;

Considérant que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) doit procéder à l'implantation et à la construction d'un chemin de déviation dans le cadre de la réfection du pont de la petite rivière Yamachiche de l'autoroute 40 en direction est;

Considérant que le secteur du chemin de déviation au km 174 est situé dans une zone inondable de grand courant;

Considérant qu'il existe des dispositions particulières au document complémentaire du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Maskinongé pour procéder à l'analyse d'une demande de dérogation;

Considérant que les infrastructures concernées sont admissibles à la procédure de dérogation prévue au schéma d'aménagement et de développement;

Considérant que l'article 9.5 du document complémentaire prévoit dans de telles demandes qu'il est requis de former un comité chargé de l'analyse de la demande de dérogation;

Considérant que ce comité doit être composé de représentants de la MRC et de la municipalité concernée;

POUR CES MOTIFS :

**264/10/17** Proposition de Roger Michaud, maire de Maskinongé,  
appuyée par Claude Caron, maire de Saint-Boniface;

Pour former un comité composé des membres suivants :

Monsieur Robert Lalonde, préfet  
Madame Isabelle Demers, coordonnatrice du Service d'aménagement et du territoire  
Monsieur Adil Lahnichi, ingénieur au Service technique  
Monsieur Étienne Paquet, inspecteur en urbanisme à Yamachiche.

Ces membres occuperont les fonctions décrites précédemment afin d'analyser la demande de dérogation déposée au Service d'aménagement et de développement du territoire.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

**MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA SCIENCE  
ET DE L'INNOVATION (MESI)**

**Objet : Convention d'aide financière  
Mesure d'appui aux projets des Tables d'action en  
entrepreneuriat (MTAE)  
Autorisation de signature  
N/D : 1-3-6 (307.06)**

**265/10/17** Proposition de Barbara Paillé, mairesse de Sainte-Angèle-de-Prémont, appuyée par Claude Mc Manus, maire de Saint-Mathieu-du-Parc;

Pour autoriser la directrice générale à signer, pour et au nom de la MRC de Maskinongé, la convention d'aide financière à intervenir entre la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et la MRC de Maskinongé, ayant pour objet l'octroi d'une aide financière à la MRC, en vertu de la Mesure d'appui aux projets des Tables d'action en entrepreneuriat, pour la Communauté entrepreneuriale de la MRC de Maskinongé;

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

**FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES (FDT)**

**Objet : Politique de soutien aux projets structurants pour l'amélioration  
des milieux de vie (PSPS)  
Projet écocentre (FDT-001-2016) de la municipalité de Saint-  
Alexis-des-Monts  
N/D : 2-2 (2015-2016) (305.04)**

Considérant que le projet d'Écocentre a été accepté le 12 octobre 2016, par la résolution #300/10/16, et qu'un investissement de 22 115,61 \$ a été accordé, dans l'enveloppe réservée à la municipalité, pour un coût total estimé de 33 466,19 \$;

Considérant que le coût total du projet s'est avéré plus élevé que prévu (80 625,66 \$) et qu'une somme supplémentaire de 11 118,68 \$ est disponible dans la deuxième enveloppe de 2015 réservée à la municipalité;

Considérant que l'investissement des sommes disponibles dans le projet porterait le pourcentage de l'investissement de la Politique de soutien aux projets structurants pour l'amélioration des milieux de vie (PSPS) à 41,16 %, ce qui respecte les normes en vigueur;

POUR CES MOTIFS :

**266/10/17** Proposition de Serge Dubé, maire de Saint-Paulin,  
appuyée par Michel Bourassa, maire de Saint-Alexis-des-Monts;

Pour accepter les projets suivants, à savoir :

De jumeler à la somme déjà accordée au projet FDT-001-2016, la deuxième enveloppe de 2015 au montant de 11 118,68 \$, portant l'investissement total de la PSPS à 33 234,29 \$.

D'autoriser le préfet et la directrice générale à signer, pour et au nom de la MRC de Maskinongé, un addenda au protocole d'entente initial afin de tenir compte de la nouvelle structure de financement.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

### **SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE**

**Objet : Adoption du schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé (11 octobre 2017)**  
**N/D : 6-4-1 (803.01)**

Considérant que le ministre de la Sécurité publique a attesté de la conformité du premier schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Maskinongé le 8 avril 2009, et qu'il est entré en vigueur le 3 juin 2009;

Considérant qu'en vertu de l'article 29 de la *Loi sur la sécurité incendie*, le schéma doit être révisé au cours de la sixième année qui suit la date de son entrée en vigueur ou de sa dernière attestation de conformité;

Considérant que la MRC de Maskinongé a adopté le 23 novembre 2016, la résolution #373/11/16 dans laquelle elle s'engage dans la procédure de révision de son schéma, lequel a été transmis au ministère de la Sécurité publique;

Considérant que ledit projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie a été modifié, afin de le rendre conforme aux conditions du ministère de la Sécurité publique;

Considérant que ledit schéma révisé a été déposé au comité de sécurité incendie;

POUR CES MOTIFS :

**267/10/17** Proposition de Serge Dubé, maire de Saint-Paulin,  
appuyée par Jean-Claude Gauthier, maire de Saint-Justin;

D'adopter le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Maskinongé révisé (11 octobre 2017), tel qu'élaboré et déposé par le coordonnateur en sécurité incendie de la MRC de Maskinongé, chacun des membres du conseil en ayant reçu une copie.

Qu'une copie dudit schéma révisé soit transmise au ministère de la Sécurité publique pour approbation.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

**MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC**

**Objet : Programme d'aide financière pour le soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier**  
**N/D : 307.06**

Considérant que le Programme d'aide financière pour le soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier, mis en place par le ministère de la Sécurité publique, a pour objectif d'accroître la protection offerte aux citoyens dans les secteurs non accessibles par le réseau routier sur le territoire du Québec, en améliorant le degré de préparation des organisations responsables des interventions d'urgence dans ces endroits;

Considérant que le ministère de la Sécurité publique du Québec a confié aux MRC le mandat de réaliser un protocole local d'intervention d'urgence (PLIU) pour son territoire;

Considérant que pour réaliser ledit protocole, un soutien financier est requis;

POUR CES MOTIFS :

**268/10/17** Proposition de Roger Michaud, maire de Maskinongé, appuyée par Réjean Carle, maire de Sainte-Ursule;

Que la MRC de Maskinongé dépose, au ministère de la Sécurité publique, une demande d'aide financière en vertu du Programme d'aide financière pour le soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier;

Que la MRC de Maskinongé s'engage à établir un protocole local d'intervention d'urgence (PLIU) dans les meilleurs délais, suite à la confirmation de l'aide financière dans le cadre dudit programme.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

**PARC INDUSTRIEL RÉGIONAL**

**Objet : Contrat de déneigement du stationnement de la bâtisse industrielle pour la saison 2017-2018**  
**N/D : 1410-0309**

Considérant que par la résolution #224/09/14, la MRC de Maskinongé a octroyé le contrat de déneigement de la bâtisse industrielle, à l'entreprise Louiseville Excavation inc., pour une période de trois ( 3 ) ans, soit pour les saisons 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017;

Considérant les propositions de ladite entreprise pour le contrat de déneigement de la bâtisse industrielle, située au 531, avenue Dalcourt, Louiseville;

POUR CES MOTIFS :

**269/10/17** Proposition de Michel Isabelle, maire d'Yamachiche,  
appuyée par Robert Landry, maire de Saint-Étienne-des-Grès;

Pour reconduire le contrat de déneigement du stationnement de la bâtisse industrielle, située au 531, avenue Dalcourt, Louiseville, à l'entreprise Louiseville Excavation inc., pour une période d'un ( 1 ) an, soit pour la saison 2017-2018, au coût de deux mille huit cent dollars ( 2 800 \$ ), plus taxes, et ce, payable en deux ( 2 ) versements égaux, en décembre 2017 et mars 2018

Que la directrice générale soit autorisée à signer ledit contrat, pour et au nom de la MRC de Maskinongé.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

### **PARC INDUSTRIEL RÉGIONAL**

**Objet : Réseau de fibres optiques**  
**N/D : 310.04**

Considérant que les entreprises, à l'intérieur du Parc industriel régional (PIR), ont besoin d'Internet haute vitesse;

Considérant que Maskicom a le mandat de gestion et de construction de tout ce qui concerne le réseau de fibres optiques;

Considérant que pour répondre à la demande urgente des entreprises, Maskicom a dû procéder à la construction du réseau de fibres optiques à l'intérieur du PIR;

Considérant que pour réaliser les travaux, Maskicom a dû contracter un emprunt d'un montant de 125 000 \$ auprès de Desjardins Entreprises;

Considérant que Maskicom n'a pas encore de revenu récurrent pour répondre aux remboursements des intérêts de l'emprunt;

Considérant que le prêteur demande une confirmation des responsabilités financières dudit emprunt, pour le réseau du PIR;

POUR CES MOTIFS :

**270/10/17** Proposition de Serge Dubé, maire de Saint-Paulin,  
appuyée par Michel Lemay, maire de Saint-Édouard-de-Maskinongé;

Pour confirmer que la Régie du Parc industriel régional (PIR) s'engage à payer les intérêts et le capital de l'emprunt contracté pour déployer le réseau de fibres optiques à l'intérieur du PIR, et ce, dans le cas où Maskicom n'a pas les liquidités nécessaires pour rencontrer ses obligations.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

### **TRANSPORTS COLLECTIFS DE LA MRC DE MASKINONGÉ**

**Objet :** Entente *Programme de passe universelle Cégep – MRC de Maskinongé*  
**Autorisation de signature**  
**N/D :** 210.05

Considérant que le CÉGEP de Trois-Rivières, la Corporation de transports collectifs de la MRC de Maskinongé et la MRC de Maskinongé désirent offrir aux étudiants et étudiantes du territoire de la MRC de Maskinongé, inscrits(es) à temps plein à un programme au CÉGEP, une plus grande accessibilité au transport en commun;

Considérant qu'il y a lieu de conclure une entente entre les parties afin d'établir les termes et conditions qui permettront à tous les étudiants et étudiantes inscrits(es) à temps plein au CÉGEP de Trois-Rivières d'avoir accès à un abonnement « Laissez-passer universel de transport en commun » sur le territoire de la MRC de Maskinongé;

POUR CES MOTIFS :

**271/10/17** Proposition de Michel Isabelle, maire d'Yamachiche,  
appuyée par Barbara Paillé, mairesse de Sainte-Angèle-de-Prémont;

Pour autoriser la directrice générale et/ou le préfet à signer, pour et au nom de la MRC de Maskinongé, l'entente *Programme de passe universelle CÉGEP –MRC de Maskinongé*, afin de permettre à la Corporation de transports collectifs de la MRC de Maskinongé d'offrir le service de transport collectif à tous les étudiants et étudiantes inscrits à temps plein à un programme du CÉGEP.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

### **RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

**Objet :** Adoption des prévisions budgétaires 2018  
**Article 603 du Code municipal ( L.R.Q., c. C-27.1 )**  
**N/D :** 2-3-2 / 2018 (301)

Considérant que les prévisions budgétaires, pour l'exercice financier 2018 de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie, ont été adoptées lors de la séance ordinaire, tenue le 26 septembre 2017, en vertu de la résolution numéro 2017-09-4721;

Considérant que selon les articles 468.34, de la *Loi sur les cités et villes*, et 603 du *Code municipal*, le budget est soumis à l'approbation des membres de la Régie;

Considérant que chacun des membres du conseil en a reçu une copie;

POUR CES MOTIFS :

**272/10/17** Proposition de Claude Caron, maire de Saint-Boniface,  
appuyée par Claude Mc Manus, maire de Saint-Mathieu-du-Parc;



Pour approuver les prévisions budgétaires de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie, de l'exercice financier 2018, telles que déposées; chacun des membres du conseil en ayant reçu une copie.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

**RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES  
DE LA MAURICIE (RGMRM)**

**Objet : Règlement #2017-09-32 décrétant un emprunt de 2 915 000 \$ pour la mise à niveau du système de pompage et de traitement du lixiviat provenant du site d'enfouissement technique de Saint-Étienne-des-Grès**  
**N/D : 2-5-2 (202)**

Considérant que la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie a adopté, lors de sa séance ordinaire tenue le 26 septembre 2017, le règlement numéro 2017-09-32 décrétant un emprunt de 2 915 000 \$ pour la mise à niveau du système de pompage et de traitement du lixiviat provenant du site d'enfouissement technique de Saint-Étienne-des-Grès;

Considérant que ce règlement doit être approuvé par chacun des membres de la Régie, par résolution;

POUR CES MOTIFS :

**273/10/17** Proposition de Michel Bourassa, maire de Saint-Alexis-des-Monts, appuyée par Laurent Lavergne, maire de Saint-Sévère;

Pour approuver le règlement d'emprunt numéro 2017-09-32, adopté par la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie, le 26 septembre 2017, tel que déposé, chacun des membres en ayant reçu une copie;

Que copie de la présente résolution soit transmise à la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie, en double exemplaire.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

**RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES  
DE LA MAURICIE (RGMRM)**

**Objet : Règlement #2017-09-33 décrétant un emprunt de 3 140 000 \$ pour la mise à niveau du système de pompage et de traitement des boues de fosses septiques situé au site de Saint-Étienne-des-Grès**  
**N/D : 2-5-2 (202)**

Considérant que la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie a adopté, lors de sa séance ordinaire tenue le 26 septembre 2017, le règlement numéro 2017-09-33 décrétant un emprunt de 3 140 000 \$ pour la mise à niveau du système de pompage et de traitement des boues de fosses septiques situé au site de Saint-Étienne-des-Grès;

Considérant que ce règlement doit être approuvé par chacun des membres de la Régie, par résolution;

POUR CES MOTIFS :

**274/10/17** Proposition de Claude Mc Manus, maire de Saint-Mathieu-du-Parc, appuyée par Réjean Carle, maire de Sainte-Ursule;

Pour approuver le règlement d'emprunt numéro 2017-09-33, adopté par la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie, le 26 septembre 2017, tel que déposé, chacun des membres en ayant reçu une copie;

Que copie de la présente résolution soit transmise à la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie, en double exemplaire.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

#### **DÉPÔT DE RAPPORTS ET/OU COMPTES-RENDUS**

**Objets : - Gestion financière : rapport budgétaire au 30 septembre 2017**  
**Cour municipale régionale : - rapport des statistiques**  
**- Service d'évaluation : rapport des activités / septembre 2017**  
**- Comité de sécurité publique : compte-rendu du 31 août 2017**  
**- Comité de sécurité incendie : compte-rendu du 12 septembre 2017**  
**- Comité des directeurs incendie : compte-rendu du 12 septembre 2017**  
**- Ressources humaines : rapport de la direction générale / sept. 2017**

**275/10/17** Proposition de Serge Dubé, maire de Saint-Paulin, appuyée par Claude Caron, maire de Saint-Boniface;

Pour accepter le dépôt :

- du rapport budgétaire au 30 septembre 2017;
- du rapport de statistiques, en date du 2 octobre 2017, tel que déposé par la technicienne juridique de la Cour municipale régionale de Maskinongé;
- du rapport des activités du service d'évaluation, en date du 30 septembre 2017, tel que déposé par la préposée au service d'évaluation;
- du compte-rendu du comité de sécurité publique, en date du 31 août 2017;
- du compte-rendu du comité de sécurité incendie, en date du 12 septembre 2017;
- du compte-rendu du comité des directeurs incendie, en date du 12 septembre 2017;
- du rapport de la direction générale, pour le mois de septembre 2017;

chacun des membres du conseil ayant reçu une copie des documents ci-dessus mentionnés.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur Michel Isabelle, maire d'Yamachiche, fait mention que monsieur Jacques Landry, un ancien maire d'Yamachiche, est décédé le 6 octobre dernier.

---

---

Madame Nicole Garceau, de Saint-Élie-de-Caxton, remercie au nom du comité de vigilance hydrocarbure des municipalités de la MRC de Maskinongé, le conseil de la MRC de Maskinongé pour son écoute depuis plus de 3 ans dans l'intérêt de toute la population. Un petit carton qui parle de notre planète et de son eau potable, vitale pour toute vie est distribué à chacun des membres du conseil.

Madame Sylvie Lessard, de Sainte-Ursule, souligne qu'elle est très heureuse de l'abandon du projet Oléoduc Énergie Est par TransCanada.

Monsieur Pierre Foisy, de Saint-Édouard-de-Maskinongé, souligne l'importance de de la qualité de l'eau.

Monsieur Luc Martel, d'Yamachiche, se questionne concernant le report de la consultation pour l'utilisation du territoire public du MERN, inscrit au point 4.5 de l'ordre du jour.

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

**276/10/17** Proposition de Robert Landry, maire de Saint-Étienne-des-Grès, appuyée par Michel Lemay, maire de Saint-Boniface;

Pour lever la séance à vingt heures vingt-cinq (20 h 25), l'ordre du jour étant épuisé.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

RÉDIGÉ PAR :

Lyne Ricard Paillé,  
Secrétaire au greffe

---

**ROBERT LALONDE,**  
**PRÉFET**

---

**JANYSE L. PICHETTE,**  
**DIRECTRICE GÉNÉRALE ET**  
**SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**

*« Je, préfet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 ( 2 ) du Code municipal. »*

**CORRESPONDANCE**

- 01. MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE ( MAMOT ) :**
- 1.1. Décret 215 - Nouvelle note explicative pour l'application du décret relativement à la déclaration d'une zone d'intervention spéciale (ZIS) sur le territoire de certaines municipalités locales affectées par les inondations survenues au printemps 2017.
  - 1.2. Proportion médiane et facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière pour l'exercice financier 2018, pour les municipalités suivantes :
    - Maskinongé
    - Saint-Paulin.
  - 1.3. Accord de partenariat avec les municipalités 2016-2019.
  - 1.4. Avise que le projet de règlement modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR), afin d'intégrer au document complémentaire le nouveau cadre normatif au ministère de la Sécurité publique quant aux zones à risques de glissement de terrain, respecte les orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire.
  - 1.5. Priorités régionales.
- 02. MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE :**  
Avis de dépôt au cadastre :
- Louiseville
  - Saint-Boniface
  - Saint-Étienne-des-Grès
  - Saint-Alexis-des-Monts
  - Saint-Élie-de-Caxton
  - Saint-Mathieu-du-Parc.
- 03. MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION (MIDI) :**  
Rapport annuel de gestion 2016-2017.
- 04. MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DE PARCS :**
- 4.1. Accuse réception de la résolution #241/09/17, laquelle appuie la MRC d'Avignon concernant la demande de la reconduction du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF).
  - 4.2. Accuse réception de la résolution #240/09/17, laquelle appuie la MRC des Collines-de-l'Outaouais/ Gestion des Cours d'eau / Demande de modification du règlement sur la tarification reliée à l'exploitation de la faune.
- 05. MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS :**
- 5.1. Avis de travaux sur les routes du territoire.
  - 5.2. Accorde, en vertu du Programme d'aide au développement du transport collectif, une aide financière maximale de 119 627 \$ pour la poursuite, jusqu'au 31 mars 2018, des navettes permettant la liaison vers les services de transport interurbain dispensés à Trois-Rivières.

**06. MINISTÈRE DE LA FAMILLE :**

Consultation publique - Élaboration du plan d'action 2018-2023.

**07. MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE :**

Les dangers du monoxyde de carbone lors des activités de plein air.

**08. MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES :**

**8.1.** Suivi de la demande d'entretien du cours d'eau du ruisseau Grand Fossé situé dans la Ville de Louiseville.

**8.2.** Suivi de la demande d'entretien du cours d'eau Lebel situé dans la Ville de Louiseville.

**09. MUNICIPALITÉS / VILLES :****9.1. *Saint-Alexis-des-Monts* :**

Résolution #135/08/2017 / Résolution d'appui à la MRC de Maskinongé concernant un programme de soutien à la Politique Familles-Aînés 2017-2018.

**9.2. *Yamachiche* :**

**9.2.1.** Résolution #245-2017 / Demande à la MRC de Maskinongé de modifier les dispositions du document complémentaire concernant les îlots déstructurés.

**9.2.2.** Résolution #266-2017 / Regroupement des services de sécurité incendie.

**10. MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ :****10.1. *Abitibi* :**

**10.1.1.** Résolution #AG=093-09-2017 / Appui à la MRC du Granit - Dénonciation de la nouvelle responsabilité aux MRC - Loi 132 - Plan régional des milieux humides et hydriques. (sujet retiré lors de la séance de travail du 8 juin 2017).

**10.1.2.** Résolution #AG-094-09-2017 - Appui à la MRC des Collines-de-l'Outaouais relativement à la modification au programme de redistribution des redevances (sujet annulé à la réunion du 12 avril 2017).

**10.2. *Brome-Missisquoi* :**

Résolution #348-0917 / Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL) et retrait des dépenses pour l'entretien hivernal.

**10.3. *Joliette* :**

**10.3.1.** Résolution #143-09-2017 / Demande d'appui de la MRC de Matawinie - Lignes directrices du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles - Vente de terres du domaine de l'État.

**10.3.2.** Résolution #145-09-2017 / Orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT).

- 10.4. Maskoutains :**  
Résolution #17-09-308 / Ministère de la Sécurité publique du Québec – Programme de formation des pompiers et officiers - Rôles et responsabilités des MRC - Demande d'appui à la Fédération québécoise des municipalités (FQM). (sujet annulé lors de la réunion du conseil du 12 avril 2017).
- 10.5. Matawinie :**  
Règlement numéro 165-2015 édictant l'adoption du schéma d'aménagement et de développement révisé du 3<sup>e</sup> remplacement de la MRC de Matawinie.
- 10.6. Papineau :**  
Résolution #2017-09-159 / Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL) et retrait des dépenses pour l'entretien hivernal.
- 10.7. Pays-d'en-Haut :**  
Résolution #CM-223-09-17 / Appui à la MRC du Granit / Nouveau régime de compensation du gouvernement du Québec, loi 132 (sujet retiré à la séance de travail du 8 juin 2017).
- 10.8. Rocher-Percé :**  
Résolution #17-09-173-0 / Appui à la MRC d'Avignon concernant le renouvellement des orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire (OGAT).
- 11. ASSOCIATION DE SÉCURITÉ CIVILE DU QUÉBEC (ASCQ) :**  
Communiqué de presse :  
- Tremblement de terre en vue le 19 octobre 2017.
- 12. BALUCHON ÉCO-VILLÉGIATURE :**  
Suivi de la rencontre du 18 juin 2017.
- 13. CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA MRC DE MASKINONGÉ :**  
Bulletin d'information / Septembre 2017.
- 14. COMITÉ AVISEUR ST-ADOLPHE :**  
Communiqué :  
- Projet de ligne à haute tension dans les Laurentides - Madame Andrée Lachapelle interpelle le Premier ministre du Québec.
- 15. COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE (CPTAQ) :**
- 15.1.** Suivi d'un dossier d'un citoyen de Saint-Paulin.
- 15.2.** Demande de recommandation sur une demande de la Régie du Parc industriel régional de la MRC de Maskinongé.
- 15.3. Comptes-rendus :**
- 15.3.1.** Dossier d'un citoyen de Saint-Boniface.
- 15.3.2.** Dossier d'un citoyen d'Yamachiche.

- 
- 
- 15.4.** Procès-verbal :  
Dossier d'un citoyen de Saint-Étienne-des-Grès.
- 16. CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (CDC) DE LA MRC DE MASKINONGÉ :**  
Infolettre Octobre 2017.
- 17. CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC :**  
Modification au processus de versement - Partenariat territorial de la Mauricie.
- 18. CULTURE MAURICIE :**  
Concours Mon paysage coup de cœur en Mauricie.
- 19. CULTURE POUR TOUS :**
- 19.1.** Retour du Volet numérique de Journées!
- 19.2.** Les Journées de la culture vues par la Fabrique culturelle de Télé-Québec!
- 20. FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM) :**
- 20.1.** Bulletin CONTACT du 18 septembre 2017.
- 20.2.** Communiqués :
- PL-122 : Des formations pour que les élu(e)s puissent utiliser à son plein potentiel la nouvelle autonomie des municipalités.
  - La FQM veillera au grain pendant les élections municipales.
  - Rencontre entre le président de la FQM et le ministre Coiteux - Mise sur pied d'un groupe de travail sur les OGAT.
  - Règlement sur les hydrocarbures - Des normes publiées sans avertissement qui font fi des réalités municipales.
  - Prolongation du programme Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU).
  - Questions et réponses sur le Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR).
  - Les élu(e)s municipaux honorés par leur Fédération lors la Soirée Gala.
  - Mme Chantal Ouellet reçoit le premier Prix Elsie-Gibbons.
  - La FQM fait le bilan de sa tournée de consultation lors de son congrès annuel.
  - Le 76<sup>e</sup> Congrès de la FQM fait bouger les choses.
- 21. JACQUES LAMBERT :**  
Les plans d'eau du Québec ouverts aux pétrolières.
- 22. MAISON DES TROIS COLOMBES**  
Invitation au cocktail dinatoire, le mercredi 4 octobre 2017.
- 23. MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (MMQ) :**  
Infolettre MMQ - Septembre 2017.

**24. OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE :**

- Bulletin du 7 septembre 2017.
- Bulletin du 21 septembre 2017.

**25. ORGANISME DE BASSINS VERSANTS DES RIVIÈRES DU LOUP ET DES YAMACHICHE (OBVRLY) :**

**25.1.** Bulletin d'information *Eau Courant* / Septembre 2017.

**25.2.** Nouvelles coordonnées de l'OBVRLY.

**26. RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE VILLES ET VILLAGES EN SANTÉ :**

Communiqué :

- Positionnement du Réseau de Villes et Villages en santé - Loi sur l'encadrement du cannabis.

**27. TRANSCANADA :**

**27.1.** Mise à jour à propos du Projet Énergie Est.

**27.2.** Pipeline exploité par TransCanada dans notre région.

**28. UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (UMQ) :**

**28.1.** Communiqués :

- Port de l'uniforme obligatoire pour les policières, policiers et constables spéciaux.
- L'UMQ estime le projet de loi nécessaire.
- Politique de mobilité durable - Les municipalités investissent près de 2,5 milliards \$ annuellement en transport collectif.
- Élections municipales 2017 - Le décompte commence demain!
- Fonds municipal d'action juridique - L'UMQ verse une aide financière totalisant 25 000 \$ à quatre municipalités.
- Conseil consultatif.

**28.2.** Bulletin Carrefour Municipal / 20 septembre 2017.

**28.3.** Accuse réception de la résolution #191/07/17, appuyant la Ville de La Tuque, Dépôt d'un mémoire / Demande au gouvernement du Québec des redevances sur les barrages hydroélectriques sur le territoire de La Tuque.

**29. UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT DE LA MAURICIE :**

Bulletin Le Mensuel / Août-Septembre 2017.



**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**  
(article 961, Code municipal du Québec)

Je, soussignée, Janyse L. Pichette, secrétaire-trésorière de la Municipalité régionale de comté de Maskinongé, certifie que la corporation dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont listées et approuvées par le conseil municipal.

**FONDS D'ADMINISTRATION**

**Octobre 2017**

Séance du : 11 / 10 / 2017

Résolution numéro : 251 / 10 / 17

AccèsD Affaires : #2386 à #2418

Chèques : #21431 à #21535

Territoire public : #93

Paielements par transit : T9 et T10

Total : 1 074 483,47

Date : 12 / 10 / 2017

---

**Janyse L. Pichette,**  
**Directrice générale et**  
**Secrétaire-trésorière**

